



TEXTE n° 421

« Petite loi »

---

# ASSEMBLEE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIEME LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2004-2005

10 mai 2005

---

---

## PROPOSITION DE LOI

*renforçant les **protections des locataires**  
victimes de **ventes à la découpe**.*

*L'Assemblée nationale n'a pas adopté, en première lecture, la proposition de loi.*

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 10 mai 2005.*

*Le Président,  
Signé : Jean-Louis DEBRÉ*

---

Voir les numéros : 2125 et 2290.

---

---

Texte adopté n° 421 – Proposition de loi renforçant les protections des locataires victimes de ventes à la découpe.